

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

EN APPRENTISSAGE



Durée de la formation
2 ans



Rythme alterné
2 jours ÉCOLE
3 jours ENTREPRISE



Salaire selon
votre âge et niveau
d'étude



Accessibilité en VAE
Non



Taux de réussite
--%



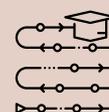
Coût moyen
Prise en charge par les
opérateurs de compétences



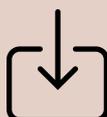
Taux d'abandon
--%



**Rupture du contrat
d'apprentissage**
--%



Poursuite d'étude
--%



Taux d'insertion
--%



Nombre de stagiaires
0



**Accessibilité
handicap**

(2023 / 2024)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Arrêté du 28.03.2011

Code diplôme 45033608T – RNCP 12281

Diplôme national de **niveau 4 européen** permettant d'acquérir les techniques et compétences attendues d'un professionnel qualifié de l'esthétique.



OBJECTIFS

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié spécialisé dans :

- le conseil et la vente de produits, matériels et services,
- la conception de coiffure personnalisée,
- la mise en œuvre des techniques de soins capillaires, de coloration et d'éclaircissement,
- la création et la réalisation de coupes aussi bien féminines que masculines,
- la conception et la réalisation de coiffures événementielles,
- la conception de coupes masculines spécifiques ainsi que la réalisation d'une taille du système pilo-facial.



ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Accessible pour les personnes en situation de handicap

Le Studio rend accessible sa prestation aux apprenants en situation de handicap en adaptant sa pédagogie aux travers :

- des rythmes
- des contenus, supports, méthodologies & outils
- des évaluations
- de l'environnement matériel et social
- Pour cela, un référent est chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap et de la sécurisation de leurs parcours.



PRÉREQUIS - MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Prérequis :

La formation de BP Coiffure sur 2 ans est réservée aux titulaires du CAP Coiffure.

L'admission s'effectue par un entretien d'entrée dont le processus est le suivant :

- 1 / Vérification du parcours de l'apprenant
- 2 / Examen du dossier de candidature
- 3 / Entretien de motivation au sein de l'établissement

Modalités d'accès :

Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.

L'entretien de motivation permet d'analyser la cohérence entre le projet professionnel envisagé et la formation choisie.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, après étude du dossier et selon les aménagements.

Délais d'accès :

Les périodes de rentrée scolaire s'effectuent entre les mois de septembre et novembre de chaque année, selon les calendriers académiques.

En cas d'inscription tardive, une planification pédagogique dédiée sera mise en place (selon la date de commencement de la formation).

Tarifs au 01/09/2023 :

Tarif pour les candidats : 100% pris en charge

Tarif pour l'organisme financer : 5470€/an (montant minimum pour un contrat d'apprentissage fixé sur la base du référentiel France Compétences du 06/11/2023, 0% reste à charge pour l'entreprise)

Rythme alterné : 2 jours ÉCOLE / 3 jours ENTREPRISE



POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études :

BTS Métiers de la Coiffure, CQP Maquilleur conseil animateur, CQP Styliste ongulaire, Certification Réaliser des techniques de rasage et de taille de barbe, Brevet de Maîtrise.

Débouchés :

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure, peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...). Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur à domicile ou occuper un poste de chef d'entreprise, manager, coiffeur, conseiller professionnel, etc.



CRÉATION, COULEUR, COUPE, COIFFAGE

- Gestion des produits et des matériels
- Planification des activités
- Création de coiffure personnalisée
- Réalisation de techniques de coloration et d'éclaircissement
- Création et réalisation des coupes et de mises en forme temporaires et des coiffages

MODIFICATION DURABLE DE LA FORME

- Réalisation de techniques de soins capillaires
- Réalisation de techniques de modification durable de la forme
- Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE OPTIONNELLE

AU CHOIX

- Coiffure événementielle
- Coupe homme et entretien du système pilo facial

VENTE-CONSEIL

- Suivi de la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Développement de la vente des produits et des services
- Conseil et vente des produits, des matériels et des services
- Evaluation de la satisfaction de la clientèle

MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON DE COIFFURE

- Animation et encadrement des personnels
- Participation à la gestion de l'entreprise
- Evaluation du travail du personnel

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Sciences et technologies
- Arts appliqués à la profession
- Expression française et ouverture sur le monde
- Epreuve facultative : langue vivante étrangère

B
P
C
O
I
F
F
U
R
E

VOLUME HORAIRE MOYEN DES ENSEIGNEMENTS SELON LES ACQUIS DE L'APPRENTI

Grille horaire BP	Proposition % statut apprentissage	Répartition horaire (proposition)	Volume horaire hebdomadaire moyen
	45%		
TOTAL domaine professionnel		360	16
Expression et connaissance du monde	45%		
Mathématiques			
Sciences physiques et chimiques			
Langue vivante			
TOTAL domaine connaissances générales*		360	16
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement à l'insertion professionnelle	10%	80	3
TOTAL des heures	100%	800	35

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Compétences et qualification de l'équipe pédagogique

Les formateurs ont un niveau de qualification de Bac+3 à Bac+5 et/ou sont des professionnels du métier concerné, avec une expérience significative en formation.

Les coordonnateurs pédagogiques accompagnent les formateurs et peuvent être sollicités à tout moment pour des besoins de régulations, réajustements en lien avec le parcours de formation, problématiques d'évaluation...

Les équipes pédagogiques réactualisent régulièrement leurs compétences (plan formation continue) et assurent une veille technologique et pédagogique.

Secrétariat et accueil

Les assistantes administratives accompagnent les apprenants dans leurs formalités administratives.

Un accueil physique et téléphonique est assuré pour un premier niveau d'information et une orientation vers les interlocuteurs adéquats.

La constitution de l'équipe pédagogique dédiée à l'action de formation et les personnes ressources figurent dans le Livret de Liaison Pédagogique, remis à chaque apprenant en début de formation.

Locaux

Nous disposons de bureaux de formateurs/salle pour entretien individuel, de salles de cours et d'ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des diplômes proposés et pourvus des équipements nécessaires et conformes aux référentiels. Nous mettons à disposition, les matériels nécessaires au bon déroulement de la formation : ordinateurs avec connexion internet, écrans, photocopieurs, documentations et logiciels spécifiques...

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Salle de pratique : Salon entièrement équipé. Bacs, casques climazon, , séchoirs compacts, séchoirs à main, tabourets de coupe, fauteuils tablettes, chauffeuse permanente, stérilisateur, fer à cranter, fer à friser pro, petit matériel (bols, pinceaux,...).

Salle théorique : 1 tableau, 1 appareil photo numérique, 1 télévision , 1 ordinateur avec accès fibre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE, SUIVI, ÉVALUATION

Démarche

Notre démarche privilégie une pédagogie et un suivi individualisés. La pédagogie de la réussite incite l'apprenant à être acteur de sa formation. Elle prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir de tous et s'appuie sur l'expérience, les acquis antérieurs de chacun. Le groupe est utilisé comme un moteur, qui aide chaque apprenant à préciser sa place de membre.

La motivation est un puissant levier de la réussite. Pour soutenir l'effort dans le processus d'apprentissage et favoriser l'investissement de l'apprenant dans la formation, les modalités pédagogiques proposées doivent être variées pour favoriser le plaisir d'apprendre.

En fonction des objets de travail, des objectifs pédagogiques, des besoins des apprenants et de leur profil, nous proposons d'alterner les situations d'apprentissage :

- des activités complexes basées sur des situations problèmes,
- des apports théoriques,
- un enseignement explicite,
- l'observation des pratiques,
- des mises en situation professionnelle,
- l'apprentissage par le jeu,
- l'apprentissage par la réalisation d'un projet,
- l'entraînement et l'automatisation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format papier et/ou numérique :

- documents authentiques (articles, extraits de livre, de rapport, d'étude, modes d'emploi, notices techniques...), certains cours seront suivis sur manuels scolaires (cours, exercices), devant être achetés par l'apprenant en début de formation, suivant la liste de fourniture scolaire remise par le cfa. Dossiers conçus par les formateurs, espaces numériques partagés (classroom), accès Internet (utilisation pédagogique des stockages cloud, réseaux sociaux...), apport théorique visuel et contenus interactifs via écran, qui facilitent la co-construction des savoirs en collectif, un carnet de liaison (classroom) contenant des check-lists d'objectifs et de compétences à travailler, des fiches d'évaluation en centre et en entreprise, des comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

COORDINATION DE LA FORMATION EN ENTREPRISE ET AU CENTRE DE FORMATION

La formation que va suivre l'apprenti est une alternance entre deux pôles de formation : l'entreprise et le CFA. Pour coordonner le travail et le suivi de l'apprenti entre et sur ces deux lieux, des outils existent et des temps spécifiques sont organisés, tout au long de l'année.

Les outils

- Le Carnet de liaison : l'apprenti, le maître d'apprentissage et le formateur le consultent et l'alimentent en fonction des moments, des besoins et des évolutions du parcours de formation de l'apprenti, des check-lists définissent les compétences et les connaissances que l'apprenti doit acquérir tout au long de sa formation, dans les domaines professionnels comme ceux de l'enseignement général.
- Une charte est proposée à la signature des trois parties lors du premier entretien. Elle permet à chacun de s'engager sur les objectifs, le contenu et les modalités du parcours de formation de l'apprenti.
- Chaque apprenti dispose, dès son entrée en formation, de son emploi du temps et de son calendrier d'alternance individualisés.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation

Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés en continu, pour que chaque apprenant puisse nommer ses objectifs pédagogiques, ses progressions et ses réussites.

Une démarche d'évaluation formative incite à analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage.

Situation d'évaluation

Ces évaluations peuvent prendre différentes formes en fonction des objectifs : fiche d'analyse du travail, test en ligne, QCM sur table, exercice d'entraînement, mise en situation, épreuve d'oral, examen blanc, présentation projet...

Attestation de compétences

Le dispositif d'évaluation est formalisé sur classroom avec un accès unique : évaluation initiale, bilans intermédiaires et évaluation finale, permettent de visualiser et mettre en valeur les acquis de la formation, de capitaliser ce qui fonctionne et d'impulser des changements de pratiques, pour optimiser l'acquisition de connaissances et compétences.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le centre de formation facilite l'inscription des apprenants aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

Le diplôme est délivré au vu des résultats obtenus à un examen se déroulant sous la forme d'une combinaison d'épreuves ponctuelles terminales. La présence du candidat à toutes les épreuves est obligatoire. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

L'Education Nationale délivre le diplôme, ou le cas échéant, une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences.

B
P
C
O
I
F
F
U
R
E

Le Studio

CENTRE DE FORMATION



Notre objectif est de former
l'élite de la coiffure et de l'esthétique,
De changer les codes et les mentalités,
de mettre en valeur nos métiers.
Nous nous engageons à vous former,
vous donner toutes les clés
pour faire parti des meilleurs,
vous accompagner et vous soutenir,
pour que cette orientation soit
le meilleur choix de votre vie.

Informations sur :

www.lestudio-formation.com

04.93.75.41.80



Le Studio - Centre de Formation
1870 Route de la Roquette
06250, Mougins